

Outremont, le 16 novembre 2022

Opinion concernant les ajouts d'usages pour le 1420 boul Mont-Royal à Outremont

À l'attention de l'Office de consultation publique de Montréal

Je tiens à exprimer mon plus profond **DÉSACCORD** sur certains des ajouts d'usages pour le 1420 Mont-Royal.

Habitant le boul. Mont-Royal, tout près du 1420, je suis aux premières loges de ce chantier et peut mentionner que depuis 4 ans la situation est INFERNALE.

J'appuie mon désaccord aux ajouts d'usages selon mon expérience de la situation actuelle et principalement sur 3 critères :

- i) Le bruit;
- ii) Le stationnement
- iii) La sécurité

Situation actuelle:

Certains co-propriétaires ont commencé à aménager et les travaux d'une bonne partie de la machinerie lourde a diminué. Cependant, il reste énormément d'unités à compléter et plus d'une soixantaine ne sont pas encore vendues. La situation actuelle risque donc de se poursuivre pour quelques temps. Ajouter à cette situation les demandes d'ajouts supplémentaires m'apparaissent complètement déplacées.

BRUIT:

Le bruit commence vers 5:30 du matin lors de l'arrivée des premiers ouvriers qui tiennent absolument à se stationner le plus près possible du chantier. On constate alors :

- Bruit de claquement de portières
- Discussions entre les employés près de leurs véhicules et cris d'un trottoir à l'autre
- Musique forte provenant du véhicule
- Moteur en marche lorsqu'il fait plus froid
- Crissement des pneus au départ

STATIONNEMENT:

Je ne compte plus le nombre de fois où des ouvriers ont stationné leur véhicule devant mon entrée.

Aux heures de travail, si quelqu'un vient nous visiter, il n'y a pas de place pour stationner.

J'ai des amis habitant aussi Mont-Royal et Beloeil qui n'ont pas accès à une place de stationnement (entrée ou garage). Dans leur cas, ils peuvent être stationnés à plus de 500 mètres de leur résidence (peu pratique avec les enfants, poussette et épicerie).

SÉCURITÉ:

Nous sommes témoins à tous les jours de conducteurs ne respectant pas les panneaux de vitesse et ceux d'arrêt.

Salle événementielle et restaurant: EN DÉSACCORD

Une salle événementielle de 800 places et un restaurant de 80 places ne feront que reproduire la situation actuelle et on peut présumer **multiplier les problèmes mentionnés ci-dessus**. Alors que les premiers désagréments commencent actuellement vers 5:30 (et devrait se poursuivre pour de nombreux mois), la présence d'un restaurant et d'une salle événementielle pourra entraîner les mêmes problèmes jusqu'à 2 :00 du matin. Ceci serait complètement **INACCEPTABLE**.

BRUIT :

Une fois le changement accordé, les heures d'opération pourront dépasser 23:00. Ajouter l'alcool au fait que les gens puissent discuter plus longtemps près de leurs autos, même en service de valet, ainsi que le ballet incessant des voitures et des valets sera d'autant plus dommageable à notre tranquillité (déjà passablement éprouvée).

STATIONNEMENT :

Alors qu'il est presque impossible de se stationner actuellement la semaine dans les environs, le nombre de jours auquel nous serons confrontés à cette situation ne fera qu'augmenter.

SÉCURITÉ :

Nous sommes situés dans un quartier résidentiel, prisé par les cyclistes, les coureurs, les marcheurs... Il y a des écoles et garderies à proximité.

Les excès de vitesse constatés, le non-respect des panneaux d'arrêt seront exacerbés par le nombre de personnes supplémentaires, l'alcool et autres.

Le promoteur mentionne que l'ajout d'une telle salle sur notre environnement ne sera pas plus dommageable que les activités au CEPsum.

FOUTAISES!!

Les activités du Cepsu qui ont vraiment un impact se résument aux matchs de football des Carabins. Ils en disputent 4 par année avec un potentiel de 2 en éliminatoires. Nous ne ressentons pas ici un véritable problème puisque les matchs sont en après-midi et que la majorité des gens semblent se déplacer en transport en commun, puisque nous n'avons pas les mêmes problèmes de stationnement que ceux actuels.

Les gens qui vont opérer cette salle auront l'objectif de maximiser sa rentabilité et donc le nombre d'évènement par année. À titre d'exemple, le groupe Le Madison qui exploite déjà 10 salles de réception avait inscrit sur leur site internet la salle du 1420 comme étant une salle à réserver. Ils l'ont depuis retiré de leur site mais que ce soit eux ou quelqu'un d'autre qui l'opère, ils voudront maximiser son utilisation.

Quant au restaurant, je comprends qu'il fait partie des services offerts au copropriétaires. C'est très différent d'avoir un restaurant de 80 places ouvert au public. Les mêmes points mentionnés s'appliquent également au restaurant.

En résumé voici ma position par rapport aux demandes d'ajouts du 1420 Mont-Royal :

Salle événementielle de 800 places : **CONTRE**

Restaurants : **CONTRE**

Selon moi, la seule mesure de mitigation possible serait que le restaurant soit limité aux besoins des copropriétaires. Dans l'avenue où ce restaurant devenait public, il devrait y avoir un nombre de places limité (une soixantaine) et qu'il soit auto-suffisant en places de stationnement intérieur. Dans le projet du 1420, il y a suffisamment de places de stationnement intérieur disponibles. Les promoteurs ne veulent que maximiser leur retour sur investissement.

Ferme urbaine : Neutre

Cellier : Neutre

Merci de tenir compte de mon opinion.

Réjean Robitaille
boul. Mont-Royal